



SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE
MARDI 8 MAI 2018



PARALLELE – SENIORS MASCULIN –
DEPARTEMENTAL

(EN TRIPLETTES 1+1+1 autorisé)

LIMITE à 256 ÉQUIPES – PAR POULES - CONCOURS A – B
CONCOURS A1 ET B1 PERDANTS PREMIERE PARTIE APRES LES POULES

Jet du but à 9 h 00 précises.
ENGAGEMENTS : 18 € par équipe

FEUILLE D'ENGAGEMENT

CLUB :				COMITE :		
NOM DU RESPONSABLE :				TEL DU RESPONSABLE :		
EQUIPE	JOUEUR N°1	N° LICENCE	JOUEUR N°2	N° LICENCE	JOUEUR N°3	N° LICENCE
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

MONTANT TOTAL DES ENGAGEMENTS : x 18€ =€

(Obligatoirement par chèque à l'ordre de l'Union Pétanquaise de St Georges sur Loire)

Cette feuille est à retourner dès que possible accompagnée du chèque à :
UNION PÉTANQUAISE, 11 bis rue de Chalennes, 49170 ST GEORGES SUR LOIRE
Les 256 premières équipes inscrites seront retenues donc n'attendez pas pour envoyer vos inscriptions.

Pensez à ceux qui reçoivent les inscriptions, écrivez lisiblement, Merci.